



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

Instituts de Formations paramédicales du CH Edmond GARCIN  
35, avenue des Sœurs Gastine – BP 31330 - 13677 AUBAGNE Cedex  
Tel: 04.42.84.72.81 / Fax: 04.42.84.72.13  
ifsi@ifsi-aubagne.fr

# FORMATIONS PREPARATOIRES AUX CONCOURS D'ENTREE EN INSTITUTS PARAMEDICAUX 2018-2019

**Préparation aux concours d'entrée en IFAS**

## NOTICE D'INSCRIPTION

**Du 18 septembre 2018 au 2 mars 2019**

## **CONDITIONS D'INSCRIPTION**

- Etre âgé de 17 ans au cours de l'année scolaire 2018-2019.

### **AS écrit et oral**

Sans condition de diplôme.

### **AS oral**

Sont dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité :

- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme homologué au minimum au niveau IV (baccalauréat général, technologique ou professionnel) ou enregistré à ce niveau au répertoire national de certification professionnelle, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme du secteur sanitaire ou social homologué au minimum au niveau V, délivré dans le système de formation initiale ou continue français
- les candidats titulaires d'un titre ou diplôme étranger leur permettant d'accéder directement à des études universitaires dans le pays où il a été obtenu
- les étudiants ayant suivi une 1<sup>ère</sup> année d'études conduisant au diplôme d'Etat d'Infirmier et n'ayant pas été admis en 2<sup>ème</sup> année

### **Bac ASSP ou SAPAT**

Dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité et de l'épreuve orale d'admission :

- les personnes titulaires du bac « services aux personnes et aux territoires »
- les personnes titulaires du bac « accompagnement, soins, services à la personne »

### **Cursus Partiel**

Dispensés de l'épreuve écrite d'admissibilité et de l'épreuve orale d'admission :

- les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture
- les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'ambulancier
- les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale ou de la mention complémentaire aide à domicile
- les personnes titulaires du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique
- les personnes titulaires du titre professionnel d'assistant(e) de vie aux familles

**DATE DE RETRAIT DES DOSSIERS :**      **À partir du 7 juin 2018**

**DATE DE FIN D'INSCRIPTION :**      **31 août 2018**

## **DEROULEMENT DES FORMATIONS**

### **AS écrit et oral**

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 24 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

### **1- Enseignements à l'institut**

200 h sur 24 semaines, les mardis et jeudis de 17h à 19h, les samedis entre 8h et 17h

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Méthodologie de l'épreuve écrite
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Expression orale
- Revue de presse
- Mathématiques
- Biologie
- Recherche documentaire et travaux accompagnés
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Mises en situation de concours écrit

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

### **2- Evaluations**

Elles se feront de façon continue et tiendront compte :

- des cours théoriques dispensés à l'institut
- du suivi de formation en ligne.

5 mises en situation de concours écrit sont prévues, ainsi que plusieurs séquences de mise en situation de concours oral.

### **3- Vacances scolaires**

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

### **4- Stage**

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 28 janvier au 2 février 2019 et du 4 au 9 février 2019.

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

## AS oral

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 24 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

### **1- Enseignements à l'institut**

156 h sur 24 semaines, les mardis et jeudis de 17h à 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Expression orale
- Revue de presse
- Travaux accompagnés
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels et suivi pédagogique

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

### **2- Vacances scolaires**

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

### **3- Stage**

Durée : 70 heures, soit 2 semaines (7h/jour)

Dates de stage : du 28 janvier au 2 février 2019 et du 4 au 9 février 2019.

Une tenue sera à prévoir pour le stage (renseignements auprès de l'institut)

## **Bac ASSP ou SAPAT**

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 24 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

### **1- Enseignements à l'institut**

130 h sur 24 semaines, les mardis et jeudis de 17h à 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Expression orale
- Revue de presse
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Accompagnement à l'élaboration et à la présentation du dossier
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels de suivi pédagogique

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

### **2- Vacances scolaires**

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

## **Cursus partiel**

La formation préparatoire en vue du concours d'entrée se déroule sur 24 semaines dont 3 de vacances scolaires et comprend :

- des enseignements à l'institut, en classe entière et groupes restreints ;
- une plateforme e-learning accessible 24h/24 et actualisée, pendant toute la durée de la formation.

### **1- Enseignements à l'institut**

130 h sur 24 semaines, les mardis et jeudis de 17h à 19h, les samedis entre 8h et 17h.

Disciplines enseignées :

- Culture générale
- Français
- Expression orale
- Revue de presse
- Méthodologie de l'épreuve orale
- Connaissance de la formation et de la profession
- Accompagnement à l'élaboration du projet de formation et professionnel
- Accompagnement à l'élaboration et à la présentation du dossier
- Table ronde avec professionnels et élèves en formation
- Dynamique de groupe et gestion du stress
- Atelier d'écriture

Entretiens individuels de suivi pédagogique

Oraux blancs

Bilans mi-session et fin de session

### **2- Vacances scolaires**

- 1 semaine à la Toussaint : du 29/10/2018 au 04/11/2018 inclus
- 2 semaines à Noël : du 24/12/2018 au 06/01/2019 inclus

## **DOSSIER D'INSCRIPTION**

- Fiche d'inscription dûment complétée
- Lettre de motivation manuscrite
- Curriculum-vitae
- Photocopie des diplômes et dossiers scolaires, le cas échéant
- Photocopie de la carte d'identité recto-verso, en cours de validité
- Deux photos d'identité avec nom, prénom et intitulé de la préparation au verso
- Deux enveloppes autocollantes à fenêtre affranchies au tarif en vigueur (**lettre prioritaire 20 grammes**)
- Photocopie du dernier avis d'imposition
- Prescription de formation établie par Pôle Emploi, Mission Locale ou Cap Emploi
- Règlement de 80 € (frais restant à la charge du candidat)

## **DEPOT DES DOSSIERS**

**LUNDI et MERCREDI de 13 h à 16 h  
MARDI et JEUDI de 9 h à 12 h**

**SELECTION : sur entretien individuel de motivation**

**Nous poursuivons les accompagnements individuels des candidats après la fin de la session de formation sur inscription.**

## NOMBRE DE PLACES ET COUT DE LA FORMATION:

**AS**

**20 places**

**AS écrit + oral : 1540 euros**

**AS oral : 1230 euros**

**AS (issu d'un Bac ASSP – Bac SAPAT) présentation d'un dossier : 980 euros**

**Cursus partiel : 980 euros**

Les candidats retenus seront personnellement informés et devront confirmer par écrit leur inscription définitive, **au plus tard le 14 septembre 2018**. Les candidats bénéficiant d'une prise en charge doivent en informer l'institut à l'inscription et apporter tout justificatif en leur possession.

**L'admission sera effective après règlement de la formation. Possibilité de régler par chèque (jusqu'à 3 fois), carte bleue ou espèces.**

**Le chèque est à libeller à l'ordre de Régie rec CH Edmond Garcin (en mentionnant au dos du chèque vos : nom, prénom – intitulé de la préparation au concours.)**

### **IMPORTANT**

**ATTENTION : seuls les dossiers complets seront retenus, puis traités par ordre d'enregistrement.**

**Toute demande de désistement ou d'abandon doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec A.R.**

**Toute formation commencée est due dans son intégralité.**